

Paramétrer les périodes d'un plan

- En plus des éléments fournis dans cette fiche pratique, vous pouvez consulter des informations complémentaires dans la rubrique [Aide en ligne](#) du site support du CNERTA.
- Vous pouvez paramétrer un certain nombre de périodes sur chaque année scolaire afin de faciliter l'organisation des épreuves.
Les périodes particulières peuvent concerner un plan d'évaluation particulier.

Les périodes du plan sont visibles sur son calendrier.

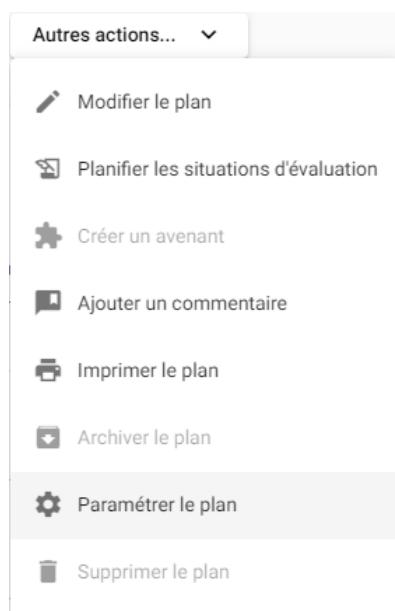
- Les périodes définies **ne bloquent pas** la mise en place d'une situation d'évaluation, elles sont une aide pour définir leur date de passation.

Accès

menu : Organisation > Plan d'évaluation

profil : Chef d'établissement, Gestionnaire administratif, Prof. coordonnateur

Sélectionnez un plan et cliquez sur le bouton Autres actions > Paramétrer le plan :



Paramétrer les périodes au niveau d'un plan



Période(s) de vacances

Du...

23/12/2023

Au...

07/01/2024

+

Période(s) entreprise

Du...

15/01/2024

Au...

26/01/2024

+

Annuler

Vous pouvez :

- **Ajouter des périodes de vacances scolaires, ou de stages en entreprise :**
 - Saisissez une date de début et de fin ;
 - Cliquez sur le bouton  pour valider la période ;
 - Enregistrez  votre saisie après avoir terminé le paramétrage ;
- **Supprimer des périodes de vacances scolaires, ou de stages en entreprise :**
 - Sur la ligne en trop, cliquez sur le bouton  pour supprimer la période ;
 - Enregistrez  votre suppression.

 Si vous avez enregistré une période avec une erreur de date, vous ne pouvez pas la corriger, vous devez supprimer la période et en ajouter une nouvelle.

Contraintes sur les périodes

- Deux périodes sur une même liste ne peuvent pas se chevaucher ;
- Deux périodes de liste différentes peuvent se chevaucher.

 En plus des périodes paramétrées pour un plan d'évaluation, vous pouvez également paramétrier des dates et périodes sur l'établissement afin qu'elles s'affichent sur le calendrier de chaque plan.